

*La peine capitale*

**M. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort-Garry):** Monsieur l'Orateur, ce fut aujourd'hui un grand jour pour le Parlement—nous avons eu la guillotine entre 3 heures et 4 heures, et maintenant la corde entre 4 heures et 5 heures.

**M. Nystrom:** Ce n'est pas mal dit.

**M. Axworthy:** En effet.

On pourrait dire à juste titre que la résolution à l'étude reflète divers motifs. Nous ne devrions pas badiner avec cette question de la même façon dont le député a présenté sa résolution. Il semble beaucoup plus craindre que les prisonniers soient dorlotés, que les mœurs se relâchent, qu'il y ait trop de bonnes âmes et de cœurs tendres, et tous ces préjugés absolument gratuits sur ce qui ne va pas dans la société.

Tous ces préjugés se confondent en quelque sorte avec le rétablissement de la peine de mort. Tous ces problèmes qui découlent, selon lui, du relâchement des mœurs seront en quelque sorte résolus si nous commençons à pendre les gens, tous ces problèmes d'immoralité et de dépravation qui envahissent le pays, à son avis, seront réglés par des mises à mort dans une chambre à gaz ou sur un échafaud. Ce n'est pas là le genre de débat qu'il faudrait tenir. Si nous voulons débattre la question au fond, c'est-à-dire un châtiment pour meurtre.

La peine capitale ne résoudra pas le problème de la morale qui se relâche ou celui des prisonniers qu'on cajole, elle ne soulagera pas non plus les autres appréhensions du député. Lorsqu'on parle de la peine capitale, il est question du meurtre et de la peine qu'il entraîne. Mettons les choses au point au lieu de semer la confusion. Si nous permettons que le débat se déroule selon le programme exposé par le député, nous nous perdrons en digressions. Nous devrions plutôt discuter des causes du problème.

Personne ne niera le relâchement de la morale ou l'affaiblissement des structures familiales, mais nous ne changerons pas cet état de choses en disant aux Canadiens que l'exécution des criminels est le remède miracle à tous ces maux. Si le député croit que cela réglera le problème, il fait une grave erreur parce qu'en fait, cela l'aggraverait. Les gens se croient tranquilles parce qu'ils s'imaginent que le spectre de la peine de mort inspire à tous une crainte respectueuse des lois. Ce n'est pas le rétablissement de la peine capitale qui va faire disparaître ces problèmes. Ils continueront d'exister, parce qu'ils ont des causes sans aucun rapport avec le meurtre que le député voudrait punir d'un autre meurtre.

Il faudrait qu'on sache de quoi il est question dans cette résolution. Il n'est pas question de la mollesse de la société, il est question d'une solution tout à fait précise à un problème tout à fait précis, donc c'est aux députés d'en face qui sont partisans du bill de nous montrer en quoi ce changement est nécessaire.

On réclame à grands cris un débat parlementaire sur cette question. Eh bien le débat a déjà eu lieu. Il a eu lieu il y a trois ans, et il n'y en a jamais eu de plus long. Faut-il un Parlement à répétition où, chaque fois qu'il arrive cinq nouveaux députés, on remettrait toute la législation en question? Le Parlement a étudié l'affaire, et c'est insulter les députés actuels de prétendre que ceux de l'époque ont fait preuve de légèreté. Je le dis en connaissance de cause, parce que j'ai lu ces débats.

● (1650)

Nous assistons actuellement aux mêmes débats que ceux qui avaient lieu à l'assemblée législative provinciale où je siégeais alors. Nous abordons les mêmes sujets en même temps. Cette question a une certaine importance. Selon moi, il n'est pas exact de dire qu'il s'agit d'un acte d'intimidation. L'orateur qui m'a précédé a dit qu'on se livrait à des actes de coercition et d'intimidation.

**Une voix:** Prouvez-le.

**M. Axworthy:** Oui, il faut le prouver. Sinon il n'y a pas lieu de présenter la résolution pour l'instant.

J'ai entendu les députés déclarer que les Canadiens y étaient favorables. Par ailleurs, j'ai entendu les députés conservateurs dire qu'ils n'avaient que faire de l'opinion publique au sujet de Petro-Canada. Or, voilà que soudain ils sont très sensibles à ce que nos compatriotes peuvent penser de la peine capitale. Que choisissez-vous? Si vous tenez à consulter un sondage d'opinion, vous devriez prendre connaissance de celui qui a été publié mardi dernier et qui démontre que le gouvernement actuel perd de plus en plus de sa crédibilité. Voilà celui que vous devriez choisir, car les Canadiens n'ont plus du tout confiance en ce que vous faites. Voilà le sondage que vous devriez étudier. La population tient à avoir un gouvernement sérieux qui s'attaque à des problèmes sérieux. A mon avis, les députés d'en face se rendraient beaucoup plus utiles s'ils passaient leur temps à présenter des résolutions visant à régler un grand nombre des maux socio-économiques dont souffre notre pays, sans s'inquiéter de celui-là. Le Parlement l'a réglé après l'avoir longuement débattu.

**Une voix:** Obstruction systématique!

**M. Axworthy:** Nous nous appliquons simplement à défendre les droits du Parlement. Ce n'est pas de l'obstruction systématique. C'est tout ce que nous avons fait.

Pour en revenir au cœur du problème, le fardeau de la preuve incombe à nos vis-à-vis. Ils doivent prouver d'une façon ou d'une autre qu'en abolissant la peine capitale, le Parlement a provoqué une hausse du taux de criminalité, accru l'insécurité des gens et mis en péril la sécurité des citoyens. Pourtant, le député d'en face n'a pas apporté l'ombre d'une preuve que ce soit le cas. Il n'a pas donné un seul exemple pour étayer son point de vue. Il s'est borné à faire appel à notre bon sens. Nous tentons tous de faire preuve de bon sens.